



PLAN VÉLO
2023



Page 6

VOTRE ÉTÉ
À YUTZ



Page 11

LE TEMPS
DES AS



Page 16



Trait d'Union
n°241 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION
Service communication
- CRÉDIT PHOTO
Jérémy SERTIER
Adobe Stock
- TV YUTZ
Jérémy SERTIER
- CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires - Imprimerie L'Huillier - Florange
Ne pas jeter sur la voie publique.
Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs
auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : BOITAUXLETTRES IDF - EVRY



SOMMAIRE

04 ▪ Retour sur les Conseils

06 ▪ Plan vélo 2023

08 ▪ La propreté au cœur de la ville

09 ▪ Nouveau portail Police Municipale

10 ▪ La formation, clé de l'animation périscolaire

11 ▪ Cet été à Yutz

12 ▪ Yutz Plage

15 ▪ Rentrée de l'École municipale de musique

16 ▪ Retour dans le passé

- Le temps des As

18 ▪ Expression des groupes politiques

Chères Yussoises, chers Yussois,

La nuit du vendredi 30 juin dernier a été d'une violence particulière et assez traumatisante quand on est Maire d'une aussi belle ville que Yutz !



Voir des voitures et des poubelles brûlées sur nos routes, voir des dégâts dans les commerces, voir des services publics dévastés, voir des jeunes dans la rue tout au long de la nuit, voir des jets de projectiles en direction des personnes qui viennent nous aider et nous secourir.

Je ne veux pas faire la liste de tous les dégâts afin d'éviter toute compétition entre malfaiteurs, mais je veux avoir une pensée pour toutes les personnes qui sont impactées de près ou de loin par ces actes qui n'ont pas de nom ! C'est collectivement que nous devons réparer les dommages que nous avons subis cette nuit !

Je souhaiterais remercier l'ensemble des personnes qui est intervenu lors de cette fameuse nuit de l'horreur : les habitants qui ont tenté de raisonner quelques individus, les forces de sécurité intérieure de la Police Nationale ainsi que les Sapeurs-pompiers de la Moselle, qui ont dû également faire face à de nombreuses interventions dans d'autres communes.

J'aimerais également remercier les services municipaux qui ont fait un travail remarquable, en protégeant les lieux publics et en nettoyant les différents dégâts.

MERCI A TOUS !

En espérant que le calme revienne très vite et que nous puissions tous nous retrouver autour d'événements plus festifs et dans des considérations fraternelles.

Clémence POUGET

Maire de Yutz

1^{ère} Vice-Présidente de la C.A. « Portes de France-Thionville »

RETOUR SUR LES CONSEILS

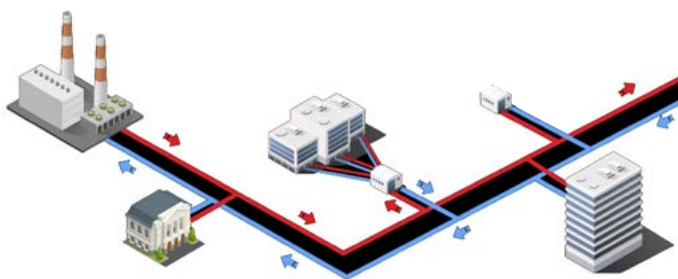
CONSEILS MUNICIPAUX DES 9 & 28 JUIN 2023, CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN 2023

TRANSFERT DE COMPÉTENCES À LA C.A. « PORTES DE FRANCE-THONVILLE » - CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR OU DE FROID EXISTANTS OU À CRÉER POINT 6 (CM du 28 juin)

Le Grenelle de l'Environnement et la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ont accordé une grande importance au développement des réseaux de chaleur afin de répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif est de multiplier par cinq la quantité d'énergie renouvelable et de récupération fournie par les réseaux de chaleur et de froid entre 2012 et 2030. Les réflexions menées dans le cadre du plan climat-énergie territorial ont renforcé la prise de conscience de l'importance des systèmes de chauffage collectif et de la **création d'un nouveau service public** dans ce domaine.

En 2022, l'étude du Schéma Directeur des Énergies et l'analyse de la préfaisabilité ont démontré le potentiel de développement de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et/ou de récupération dans les agglomérations de Portes de France - Thionville et du Val de Fensch (C.A.P.F.T. et C.A.V.F.).



Les conclusions des études menées en collaboration par les deux Communautés d'Agglomération ont souligné l'opportunité, la faisabilité et la viabilité financière de ce projet de réseau de chaleur intercommunautaire. L'ambition principale de ce projet est de connecter au moins les sources de chaleur résiduelle avec l'ensemble de l'espace urbain afin de valoriser une part importante de ces ressources et de créer un service public de la chaleur à l'échelle des deux territoires, constituant ainsi un "grand réseau".

Les besoins énergétiques globaux identifiés s'élèvent à 220 000 MWh, ce qui équivaut à **22 000 logements**. Dans ce scénario, **la part des énergies renouvelables**

et de récupération dans la production totale de chaleur est estimée à 72 %, permettant ainsi d'éviter chaque année l'émission de **44 000 tonnes de CO2**, soit environ l'équivalent de **15 000 voitures** en circulation.

Le prix abordable pour les abonnés dépend du prix de la chaleur industrielle et du niveau de financement par le biais de subventions. La modélisation financière réalisée aboutit à un prix compétitif, renforçant ainsi l'intérêt de cette initiative pour lutter contre la précarité énergétique.

MODIFICATION DES TARIFS DES SERVICES POINTS 9 & 11 (CM du 9 juin)

Comme demandé par la Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F.), la Ville a voté le changement des tranches tarifaires de la cantine, des mercredis éducatifs, du périscolaire, des accueils de loisirs et de l'École Municipale de Musique.

Ce changement consiste à **passer de 4 à 7 tranches tarifaires sur la base du quotient familial**, dans le but de promouvoir une meilleure répartition de la charge financière parmi les familles, en fonction de leur quotient familial*. Avant cette réforme, environ **70% des usagers** se situaient **dans la tranche numéro 4** des tarifs municipaux.

L'ensemble des tarifs relatifs à ce nouveau dispositif ont également été votés lors du Conseil Municipal.

* Calcul du quotient familial :

TRANCHES TARIFAIRES		
	Anciennes Tranches	Nouvelles Tranches
T1	QF ≤ 460 €	QF ≤ 500 €
T2	461 € ≤ QF ≤ 640 €	501 € ≤ QF ≤ 800 €
T3	641 € ≤ QF ≤ 920 €	801 € ≤ QF ≤ 1000 €
T4	QF ≥ 921 €	1001 € ≤ QF ≤ 1500 €
T5		1501 € ≤ QF ≤ 2000 €
T6		2001 € ≤ QF ≤ 2500 €
T7		QF ≥ 2501 €

$$\text{Quotient Familial} = \frac{(\text{Revenu net imposable du foyer} - \text{abattements sociaux}) / 12}{\text{Nombre de parts}}$$

Plus d'infos sur : www.economie.gouv.fr/particuliers/quotient-familial

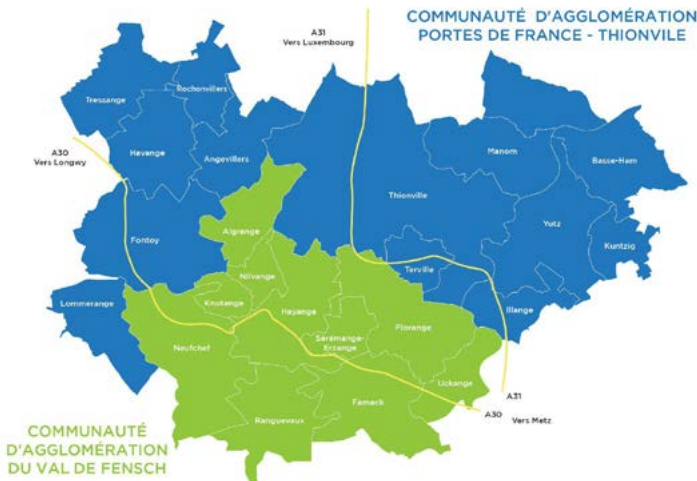
CRÉATION D'UN E.P.C.I. REGROUPANT LES TERRITOIRES DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE-THIONVILLE ET DU VAL DE FENSCH - POINT 1

(CC du 22 juin)

Les communautés d'agglomération de «Portes de France-Thionville» et du «Val de Fensch» ont lancé le début d'un processus visant à leur fusion dès 2026.

Le nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.), qui ne porte pas encore de nom, rassemblera 23 communes et 150 000 habitants.

Les objectifs de l'opération seront : **plus d'efficacité, de visibilité, d'attractivité, de meilleure coordination et capacités face aux projets et infrastructures d'un territoire partagé...**



Il s'agit de peser bien plus lourd à l'échelle des collectivités territoriales de la région Grand Est, et de renforcer par cette fusion les atouts d'un territoire à la position stratégique vis-à-vis du Grand-Duché de Luxembourg.

La fusion ouvrira de nouveaux champs des possibles pour les 23 collectivités dans les décennies à venir sur autant de sujets que le **développement des mobilités, de l'économie locale, de l'offre d'enseignement supérieur de la santé ou encore du développement durable.**



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES

Les nouveaux aménagements de la "Mairie 107", débuteront le 18 septembre et se prolongeront jusqu'en janvier 2024. Durant cette période, les services d'état-civil seront localisés au complexe « Saint-Exupéry » afin d'assurer la continuité des actes.

Cette modernisation permettra aux agents de travailler dans des conditions optimales au sein d'un bâtiment plus accueillant.

En créant un environnement plus moderne et fonctionnel, la mairie souhaite faciliter les démarches administratives des citoyens et leur fournir un meilleur accueil, bénéficiant d'une vraie salle d'attente et de nouveaux services pour les usagers.

RAPPEL !

Depuis le mois d'avril, le service Urbanisme de la Ville a rejoint les locaux de la Mairie principale*.

Dorénavant, pour vos autorisations d'urbanisme, permis de construire, certificats d'urbanisme... l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous préalable en appelant le 03.82.82.26.83 aux heures d'ouverture de la mairie.

En outre, ces démarches peuvent également être réalisées en ligne sur le site GeoPermis.fr.

* 107 Grand'Rue

PLAN VÉLO

2023

En 2022, la Ville a décidé de lancer un ambitieux plan de développement des mobilités douces dans le cadre de sa politique environnementale et de transport. Suite au schéma directeur cyclable réalisé par la société IRIS Conseil, la commune a pu définir et lancer les investissements et les actions nécessaires pour améliorer et encourager la pratique cyclable.

Le 23 mai dernier, lors d'une réunion publique organisée à la Salle BESTIEN, Madame le Maire a présenté les premiers aménagements réalisés ainsi que les projets à venir dès cette année.

Les projets d'aménagements du réseau projeté :

→ **Carrefour à feux** : installation de feux tricolores équipés de capteurs permettant de détecter la présence d'un vélo et de lui donner la priorité sur les automobilistes en faisant passer le feu au rouge.

De plus, ce capteur permet de détecter si un véhicule se présente avec une vitesse supérieure à 50 Km/h et de passer là aussi le feu au rouge afin de réduire la vitesse des conducteurs et ainsi de sécuriser les lieux de passage des cyclistes.

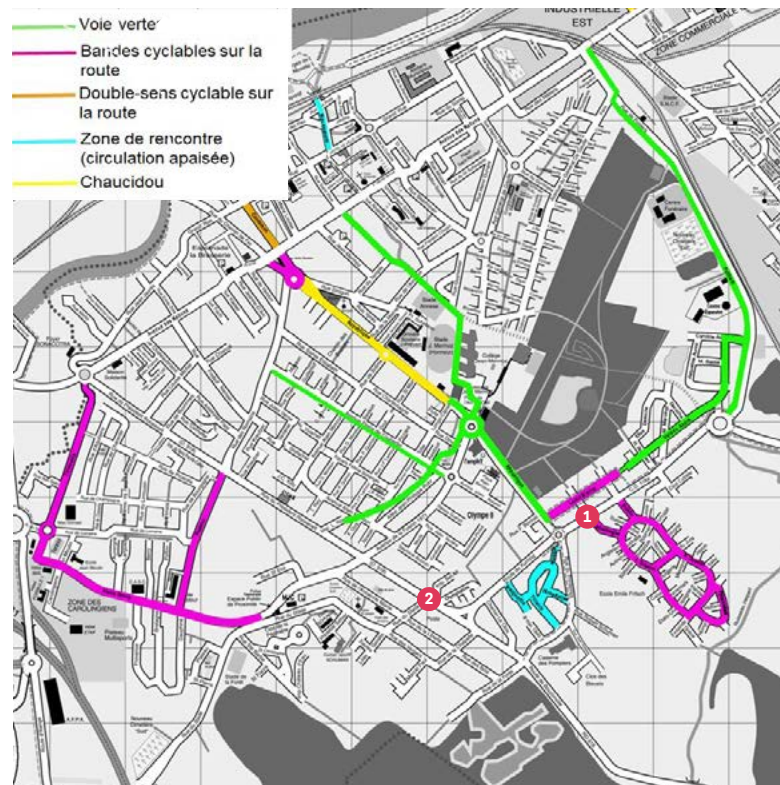
- 1 ▪ Route de KUNTZIG - rue d'ALLEMAGNE vers rue BLÉRIOT
- 2 ▪ Rue ROOSEVELT - rue du STADE vers impasse BEL AIR

→ **Bandes cyclables**, marquage au sol chevrons et pictogrammes : route de THIONVILLE - rue PASTEUR - rue BLÉRIOT - rue du VIEUX BOURG - av. François DUPONT - Allée du JURA - rue des PYRÉNÉES - rue d'ALLEMAGNE - rue de SUÈDE - giratoire BESTIEN (tronçons des rues des ROMAINS et de la RÉPUBLIQUE côté Av. des NATIONS)

→ **Double sens de circulation** - rue CARDAMON
Conforme au code de la route (depuis 2015) :

- Possibilité pour les cyclistes d'emprunter dans les deux sens les rues à sens unique ;
- Généralisé dans les Zones 30 et zones de rencontres.

→ **Voie verte** - exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers : rue de POITIERS - rue de la RÉPUBLIQUE (de la Pharmacie CLEYET MERLE à la Place de l'ARC-EN-CIEL) rue Valérie ANDRÉ - avenue Pierre DE COUBERTIN.



→ **Zone de rencontre** (vitesse limitée à 20 km/h)

- Section ou ensemble de sections de voie à la circulation de tous les usagers ;
- Piétons autorisés à se déplacer sur la chaussée et prioritaires sur les véhicules ;
- Le piéton est prioritaire sur le vélo, qui lui est prioritaire sur le véhicule. Rue du MUGUET - rue des TILLEULS - rue des HIRONDELLES - rue MARGUERITE - rue MACQUENOM.

→ **Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou « Chaucidou »**

Cet aménagement est né en Suisse en 1997. On en trouve également en Allemagne ou aux Pays-Bas et de plus en plus en France :

- Chaussée étroite sans marquage axial dont les lignes de rives sont rapprochées de son axe.
- Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive. Rue de la RÉPUBLIQUE (de la Place de l'ARC-EN-CIEL au Giratoire «BESTIEN») - rue Charles D'HUART.



Consultez la vidéo présentant ce dispositif sur le site internet de la Ville :





En janvier 2022, la Ville a investi dans un dispositif innovant installé à l'entrée de la ville sur le rond-point de l'Avenue des NATIONS.

Lorsqu'un piéton ou un cycliste aborde le passage sécurisé, différents événements lumineux apparaissent en fonction de la luminosité et de l'horaire de la journée grâce à un détecteur de mouvement. Ce procédé sécurise le passage piéton sans aucune action humaine.



Ce dispositif confère d'autres avantages :

- Une totale autonomie : aucun besoin d'apport d'énergie électrique,
- Pas de détérioration de bornes LED installées sur la chaussée,
- Son efficacité reste inchangée, quelles que soient les conditions climatiques.



MONTANT DES PREMIERS TRAVAUX

Sécurisation du rond-point Nations : **82 054,55 €**

Îlots directionnels rue des ROMAINS : **5 517,60 €**

Achat panneaux + poteaux : **5 500,00 €**

Achat peinture + matériel : **1 858,42 €**

98 h de main-d'œuvre : **2 314,08 €**

**Soit un total de :
97 244,65 €**



DES BUS SUPPLÉMENTAIRES

Dès septembre 2023, la société KEOLIS va mettre en place des services de transport supplémentaires sur le territoire. Plusieurs voyages à moyens constants, tant sur le plan matériel qu'humain, seront proposés afin d'améliorer l'offre existante avec des plages horaires ciblées par ligne en fonction des besoins de mobilité.



Quatre lignes ont été retenues dont deux à Yutz :

▪ **S01 - BASSE-HAM Corail - YUTZ Aéroport P+R - THIONVILLE Linkling 3**

La cadence d'un bus toutes les 30 min passera à 20 min;

▪ **S24 - YUTZ Arc-en-Ciel - THIONVILLE Foch Liberté/Hélène Boucher**

La cadence d'un bus toutes les 60 min passera à 30 min;

Plus d'informations sur : www.citeline.fr

LA PROPRETÉ

AU CŒUR DE LA VILLE



La propreté est un élément essentiel de la vie d'une commune. Elle a un impact direct sur notre cadre de vie et notre bien-être et constitue un enjeu majeur pour les citoyens. En adoptant des comportements responsables tels que le respect des espaces publics, le tri des déchets et l'utilisation des poubelles, nous contribuons activement à maintenir notre environnement agréable, rendant notre ville attrayante et agréable à vivre.

C'est sur ce constat que la Ville, par le biais de la C.A. «Portes de France-Thionville» (en charge de la collecte des déchets des ménages) et avec le soutien du bailleur social MOSELIS, a décidé d'implanter des conteneurs enterrés supplémentaires sur le secteur TERRASSES DES PROVINCES, sur les rues de BRETAGNE et du DAUPHINÉ.

En tout, ce sont **18 conteneurs enterrés installés** dans ces deux rues (9 dans chaque rue) qui ont été mis en service le vendredi 2 juin dernier. Les anciens claustras ainsi que les bacs roulants ont été enlevés et des cabas pour ramener les emballages et le verre ont également été distribués à tous les habitants.

Une convention signée entre MOSELIS et la Communauté d'Agglomération a permis une répartition équilibrée des coûts estimés à plus de 200 000 €.



LA PROPRETÉ AU QUOTIDIEN !

Les agents de propreté urbaine jouent un rôle essentiel pour maintenir la propreté et l'hygiène dans nos quartiers. Leur travail contribue à créer des environnements sains, esthétiquement agréables et sécurisés pour la population. Il est important d'apprécier leur travail et de coopérer en adoptant de bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.

Chaque mois les agents récupèrent plus de 200 tonnes de déchets. Cela représente l'équivalent de trois semi-remorques plein ! Alors collectivement travaillons à rendre notre ville plus belle et plus responsable. Un grand merci à eux !



LE BON USAGE DES CONTENEURS

1

- Les conteneurs ont des codes couleur : le vert est pour le verre, le bleu pour le papier, le jaune pour les autres recyclables.

2

- Il est interdit de laisser les sacs de tri en dehors des conteneurs.

3

- Veillez à respecter la taille des ouvertures des conteneurs enterrés. Utilisez des sacs de taille appropriée pour éviter de bloquer les trappes.

4

- En cas de conteneur plein, déposez vos déchets dans l'un de ceux situés quelques mètres plus loin.

5

- Les cartons encombrants et les gros encombrants ne doivent ni être placés dans la zone des conteneurs, ni être abandonnés dans la nature. Leur place est à la déchetterie.

Pour bénéficier de la collecte des encombrants en porte-à-porte, prenez rendez-vous au : **03 82 54 78 50**

Plus d'infos sur :

www.agglo-thionville.fr



Trouvez l'emplacement des conteneurs de la ville sur : www.geoagglo-thionville.fr



Nouveau portail

POLICE MUNICIPALE

Au printemps dernier, la Ville a doté sa Police Municipale d'un nouvel outil de déclaration en ligne pour ses administrés. Ce nouvel espace, accessible depuis le site de la Ville, vous permettra d'interagir directement avec le service de manière rapide et pratique. Trois grandes fonctionnalités sont désormais à portée de clic :

1. Inscription aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) :

Partez en vacances en toute sérénité ! En quelques clics, vous pouvez désormais vous inscrire aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) via notre site internet. Informez-nous de vos dates d'absence et nos agents de police effectueront des patrouilles régulières autour de votre domicile pour garantir la sécurité de votre habitation.

2. Enregistrement des chiens dangereux :

La sécurité de tous est une priorité. Grâce à l'onglet Police Municipale, vous pouvez enregistrer votre chien de catégorie dangereuse en fournissant les informations demandées.

3. Déclaration d'objets perdus :

Vous avez perdu un objet précieux ? Cette nouvelle plateforme en ligne facilite également la déclaration d'objets perdus. Il vous suffit de remplir un formulaire détaillé avec les informations pertinentes concernant l'objet égaré. Les agents feront tout leur possible pour vous aider à le retrouver.

Grâce à ce nouvel outil, la Police Municipale est au plus proche de vous pour répondre à vos questions, traiter vos demandes et vous fournir les informations nécessaires afin de garantir votre sécurité et votre bien-être.

Rappelons tout de même que rien ne remplace une rencontre en personne pour renforcer nos liens et discuter de vos préoccupations. Nos policiers seront heureux de vous accueillir et de vous apporter toute l'assistance dont vous pourriez avoir besoin en complément de ce service visant à faciliter les interactions entre les Yussois et sa Police Municipale.



N'hésitez pas à explorer l'onglet Police Municipale sur notre site internet ou en scannant ce QR-Code dès maintenant pour profiter de ces services.

CHENILLE

PROCESSIONNAIRE

LE COMBAT CONTINUE



Le retour du printemps s'accompagne depuis plusieurs années maintenant de celui des chenilles processionnaires.

C'est pourquoi, la Ville, continue sa lutte acharnée contre la prolifération de ces chenilles en faisant de nouveau appel à la société Auxidys, qui est intervenue le 22 mai dernier. Cela s'accompagne toujours des nombreuses actions menées par les services tout au long de l'année !

Retrouvez sur notre site l'ensemble des actions réalisées tout au long de l'année à Yutz :

www.ville-yutz.fr/2021/02/18/chenille-proceSSIONNAIRES/

ALERTE SÉCHERESSE

Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a placé l'ensemble du département de la Moselle en « alerte sécheresse » depuis le 26 juin 2023.

Sont interdits :

- Le lavage de véhicules chez les particuliers ;
- L'arrosage des pelouses, espaces verts, massifs fleuris et jardins potagers de 8h à 20h ;
- L'arrosage des terrains de sport de 8h à 20h ;
- Le remplissage des piscines privées de plus de 1 m³ sauf remise à niveau et première mise en eau si le chantier avait débuté avant les premières restrictions.

Le niveau d'alerte peut être amené à évoluer en fonction des conditions climatiques.

Plus d'infos sur : www.moselle.gouv.fr

Ensemble préservons nos ressources en eau !

LA FORMATION

CLÉ DE L'ANIMATION PÉRISCOLAIRE

À la veille des vacances d'été et des prochains accueils de loisirs, revenons sur une année d'animations au service des enfants et de leur famille.

Cette année, entre l'accueil périscolaire, la cantine, les "Mercredis éducatifs" et les accueils de loisirs lors des vacances scolaires, c'est plus de **900 enfants** qui ont été accueillis et plus de **500 repas** servis quotidiennement.

Pour animer et proposer des activités sans cesse renouvelées, les familles peuvent compter sur une équipe d'encadrement de plus en plus qualifiée qui contribue à la création d'un **environnement d'apprentissage plus riche**. L'ensemble des animateurs a en effet bénéficié de formations tout au long de l'année (SST, activités manuelles, théâtre, origami, informatique, jeux sportifs, accueil d'enfants en situation de handicap ou ayant des troubles...).

Ils sont ainsi en mesure de proposer des **activités pédagogiques et ludiques** qui favorisent le développement des compétences des enfants, tant sur le **plan intellectuel que social**. Ils peuvent également aider les enfants à découvrir de nouvelles **passions et talents**, renforçant ainsi leur **estime de soi** et leur motivation (cuisine, rencontres intergénérationnelles, jeux-vidéos, initiation photo, activités sportives, théâtre, musique ou encore jeux de société avec l'association « Jeux à Gogo »...).

À l'ensemble de cette offre, viennent s'ajouter les sorties proposées lors des "Mercredis éducatifs" (piscine HAMELYS, zoo d'AMNÉVILLE, cinéma...) et les activités réalisées en lien avec le tissu associatif local. La fréquentation moyenne est de 48 enfants.

Les jeunes participent également aux animations proposées tout au long de l'année par la Ville, comme **Yutz-Plage** qui sera de retour sur les berges de la Moselle **du 22 juillet au 20 août** prochains.

Enfin, le 6 juillet, les services organisent une grande **fête de fin d'année du périscolaire** à l'Aéroparc avec spectacles et animations pour les enfants et leurs parents. Un beau moment de convivialité pour clôturer une année riche en découvertes.



**Inscriptions pour l'accueil périscolaire 2023-2024
à partir du 17 juillet 2023 sur votre espace citoyen :**

www.espace-citoyens.net/yutz

✉ : periscolaire@mairie-yutz.fr - ☎ : 03 82 82 26 91



Cet Été à YUTZ

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Les festivités du 14 juillet débuteront par la traditionnelle cérémonie républicaine sur l'esplanade de la Brasserie à 11h. L'occasion de récompenser les bacheliers ayant obtenu la mention bien ou très bien qui recevront respectivement des chèques de 50 € et 100 € de la Ville.

Les animations débuteront dès 15h à l'Aéroparc, vous proposant une après-midi riche en divertissements. Vous pourrez profiter de **manèges**, de **structures gonflables**, d'ateliers de **bricolage** et de **maquillage**, ainsi que de **jeux** tels que le **Foot'Dart**. Une variété d'**activités liées au vent** seront également proposées, dont la confection de **moulins à vent** ou la décoration de **cerfs-volants**. De plus, de nombreuses associations yussoises seront présentes, offrant un large éventail de choix pour se restaurer en attendant le bal musette qui débutera à 21 h.

À 23h, le ciel de Yutz s'illuminera avec le spectaculaire feu d'artifice musical sur le thème de l'aviation. Enfin, pour clôturer cette journée riche en émotions, l'**orchestre CELEBRATION** reviendra avec un bal populaire à partir de 23h30, vous invitant à danser et à profiter de la musique !

PROGRAMME DE LA FÊTE POPULAIRE À L'AÉROPARC :

15H - 01H : Stands de restauration tenus par les associations de YUTZ
Manège pour enfants

15H - 20H : Décoration et démonstration de cerfs-volants
Ateliers pour enfant de création de moulins à vent

15H - 20H : Tatouage éphémère pour enfant par VIOLETTE SUCRÉE
Exposition par le Club d'AéroModélisme Yutz-Lorraine

15H - 21H : Foot'Dart (cible gonflable)

15H - 22H : Jeux animés par MB ANIMATIONS

21H - 23H : MUSETTE par l'orchestre "CELEBRATION"

23H :
**SPECTACLE PYROMUSICAL SUR LE THÈME DE L'AVIATION
PAR LA SOCIÉTÉ EMBRASIA**

23H30 - 01H : BAL POPULAIRE par l'orchestre "CELEBRATION"



AUX BERGES DE LA MOSELLE

YUTZ PLAGE

Du 22 JUILLET
au 20 AOÛT
2023

Du 22 juillet au 20 août, les berges de la Moselle s'animeront à nouveau à l'occasion de cette troisième édition de « YUTZ PLAGE ».



Cette année, le programme s'annonce riche avec de nombreuses activités, des tournois sportifs, des concerts, et des séances de cinéma de plein air.

Vous pourrez compter sur la présence de nos associations pour vous restaurer, d'une conteuse pour faire voyager les plus jeunes, sur des ateliers maquillage et bricolage pour les plus créatifs mais aussi sur des tournois sportifs (Volley, foot, pétanque, sandball...), du kayak et de nombreux autres jeux pour tous !

Alors cet été, à pied ou à vélo, profitez du cadre de verdure et de toutes ces animations 100% gratuites pour passer un bel été à Yutz, tant sur le plan sportif qu'au niveau environnemental, social, culturel ou économique.

SOIRÉE INAUGURALE

Samedi 22 juillet à partir de 18h

▪ **CONCERTS DES RAPPEURS**
"T.A" et "NGT"

▪ **BOUM**

Pour les 11 à 15 ans et leur famille !



▪ LES THÈMES DE CETTE ANNÉE :

▪ Du samedi 22 au vendredi 28 juillet :
Bricolage et travaux manuels !



▪ Du samedi 29 juillet au vendredi 4 août :
Initiation aux arts du cirque et deux grandes représentations pour le plaisir des petits et grands.



▪ Du samedi 5 au vendredi 11 août :
Les "Gonflables", châteaux et autres toboggans seront au rendez-vous pour le plus grand bonheur des enfants !



▪ Du samedi 12 au dimanche 20 août :
Skate et graffiti : une semaine de découverte accessible à tous, petits et grands, sous forme d'ateliers d'initiation au graff ou de cours de skate dans une ambiance conviviale.



Tout le programme sur www.ville-yutz.fr

■ CINÉMA DE PLEIN AIR

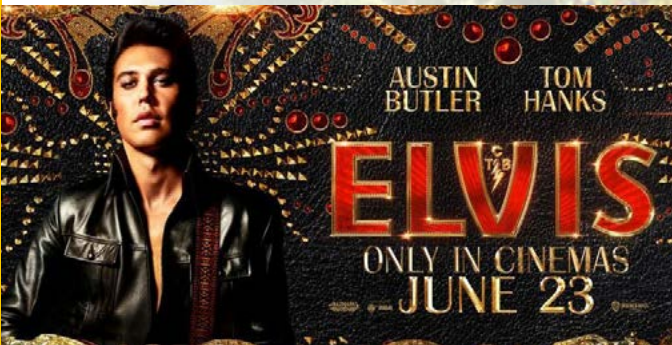
Tous les samedis à la tombée de la nuit venez profiter d'une séance de cinéma en plein air avec :



■ **SAMEDI 29 JUILLET « ENVOLE-MOI »**
Avec Victor BELMONDO, Yoann ELOUNDOU



■ **SAMEDI 5 AOÛT « UN TRIOMPHE »**
Avec Kad MERAD, David AYALA, Lamine CISSOKHO



■ **SAMEDI 12 AOÛT « ELVIS »**
Avec Austin BUTLER, Tom HANKS, Olivia DEJONGE



■ **SAMEDI 19 AOÛT « TOP GUN MAVERICK »**
Avec Tom CRUISE



INITIATION KAYAK
Cette année, le Kayak Club Yutz est partenaire de la manifestation et proposera des sorties gratuites sur la demi-journée et des randonnées en canobus.



VENEZ À PIED OU À VÉLO !

Des parkings spécifiques seront mis à disposition pour les cyclistes.
Pour les automobilistes gardez-vous aux parkings du stade VASQUEZ ou à l'école PÉGUY pour ne pas encombrer les rues du quartier Macquenom.
Pensez aux riverains !

Votre programme sportif À YUTZ-PLAGE

Le soleil d'été est une invitation à des rencontres sportives, c'est pourquoi durant un mois, la Ville vous proposera un programme riche et varié en activités sportives de plein-air.

Chaque matin à 9 h, commencez votre journée avec une séance de réveil musculaire suivi d'activités (beach volley et beach soccer) encadrées par des animateurs de 12 h à 16 h et de 18 h à 20 h.

CHAQUE WEEK-END, DES TOURNOIS INTER-QUARTIERS OUVERTS À TOUS SERONT ORGANISÉS:

▪ **Samedi 29/07:**

- 14 H-17 H, TOURNOI ENFANTS **BEACH SOCCER** (-15ANS)
- 17 H-20 H, TOURNOI ADULTES **BEACH SOCCER** (+15 ANS)

▪ **Samedi 05/08:**

- 14 H-17 H, TOURNOI ENFANTS **PÉTANQUE**
- 17 H-20 H, TOURNOI ADULTES **PÉTANQUE**

▪ **Samedi 12/08:**

- 14 H-17 H, TOURNOI ENFANTS **BEACH TENNIS**
- 17 H-20 H, TOURNOI ADULTES **BEACH TENNIS**

▪ **Samedi 19/08:**

- 14 H-17 H, TOURNOI ENFANTS **BEACH VOLLEY**
- 17 H-20 H, TOURNOI ADULTES **BEACH VOLLEY**

Renseignements et inscriptions aux tournois :

✉ : sports@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 52 31 18

Les inscriptions seront aussi prises sur place pour les personnes seule ou en groupe !



▪ **PIQUE-NIQUE CITOYEN :**

Pour clôturer cette édition dans la bonne humeur, la Ville vous invite dimanche 20 août à midi à partager un moment de convivialité et de rencontre autour d'un « pique-nique citoyen ».

Le principe est simple : **chacun apporte de quoi se restaurer** et profite d'un repas en plein air et des animations de la journée, comme les jeux en bois, les ateliers skate et graffiti, le coin lecture ou encore le stand de tatouages éphémères.

Tout cela en promouvant des valeurs citoyennes, telles que le vivre-ensemble, la solidarité, la participation active à la vie de la commune ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En effet, lors de ce pique-nique, la Ville vous invite à partager un apéritif réalisé à partir d'excédents alimentaires et denrées offerts par les associations caritatives locales.



Rentrée de **L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**



L'École Municipale de Musique est un acteur clé de l'animation culturelle de la ville. En septembre, elle rouvrira ses portes et proposera une offre variée d'enseignements de musique en groupe et en solo pour les musiciens amateurs de tous les niveaux et de tous les âges.

Pour permettre aux intéressés de découvrir les offres de l'école de musique, des portes ouvertes auront lieu le **vendredi 9 septembre de 16 h 30 à 19 h et le samedi 10 septembre de 9 h 30 à 12 h**. C'est un moment de découverte musicale à vivre seul ou en famille, sans aucune obligation.

Les nouveaux arrivants auront la possibilité de s'inscrire à l'École Municipale de Musique le **samedi 10 septembre de 14 h à 18 h et le lundi 13 septembre de 17 h à 19 h**.



**Renseignements à partir du 22 août
auprès du secrétariat de l'École Municipale de Musique :**

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz

✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr - ☎ : 03 82 52 31 18

Lundi au vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 & 13 h 30 à 16 h 00 et le mercredi : 8 h 00 à 12 h 00

Plus d'informations sur : www.edm.ville-yutz.fr

LE FOYER DE HAUTE-YUTZ ROUVRE SES PORTES



Depuis plusieurs années, faute de bénévoles, les portes du foyer de Haute-Yutz sont restées closes. Le Conseil des Sages, par le biais de sa commission "Loisirs", a donc décidé de s'investir afin d'offrir une nouvelle vie à ce lieu de partage.

La réouverture du foyer senior, à raison d'une fois par mois dès la mi-septembre, contribuera à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de notre ville. Ainsi, un programme d'activités est en cours d'élaboration afin de pouvoir proposer des jeux de société, des ateliers créatifs, des conférences et autres moments de partage ou de musique. Cela favorisera le bien-être social et émotionnel des personnes âgées, en leur offrant un espace où elles pourront se sentir connectées aux autres membres.

Bravo au Conseil des Sages pour cette belle initiative !



LE TEMPS DES AS

En 1885, quatorze ans après le traité de FRANCFORT, les Allemands construisent des casernes au bout de la rue de Trêves (actuelle Av. des NATIONS) sur le ban de MACQUENOM à BASSE-YUTZ. Ces casernes seront affectées au 135^e Régiment d'Infanterie et une grande prairie attenante (Bredevoos) sera réservée aux exercices de ce régiment et à celui des Dragons et Hussards qui ont leurs quartiers dans le Couronné de Yutz.

Le 28 septembre 1910, un aéroplane qui participe à la semaine de l'aviation en effectuant le parcours TRÈVES - METZ, se trouve en difficulté et se pose sur le terrain de l'exercierplatz. Il en redécollera le lendemain matin. De cet incident naîtra une vocation aéronautique.

1918 voit la victoire de la France et de ses alliés. L'Alsace-Lorraine rejoint le giron de la France. Les casernes et le terrain d'exercice situés près de la nouvelle frontière intéressent la Défense qui décide d'en faire une base aérienne. Le nom du Commandant DU PEUTY, une des plus belles figures de l'aéronautique de la guerre 14-18, est donné au quartier. Des travaux d'agrandissement sont réalisés et des hangars s'élèvent dès 1919. Le 1^{er} Régiment d'Aviation de chasse est né.

BASSE-YUTZ y trouve son compte comme le bureau de tabac THUILLIER qui dès le 1^{er} décembre 1918 s'affiche comme "À l'équipement de aviateur". Il y a de l'enthousiasme, de l'argent, de la bière, de la jeunesse et de la joie.



Ces fascinants aviateurs sont des pionniers, d'incroyables casse-cou qui font progresser l'aéronautique au rythme de leurs incidents et accidents. Ce sont de simples engagés qui grimpent dans la hiérarchie militaire au fur et à mesure de leurs exploits. Certains sont déjà auréolés de la gloire conquise pendant la guerre 14-18 comme le futur Général HOUEMONT qui prend en décembre 1919 le commandement du Régiment.

Comme l'As des As Henri HAY DESLADE qui se retrouve à YUTZ en 1923 à la tête de la section d'entraînement, son adjoint n'est autre que Florentin BONNET, recordman du monde de la vitesse en 1924. Comme l'illustre René WEISER qui, après avoir brillé dans la cavalerie pendant la guerre, passe dans l'aviation et vient s'entraîner à YUTZ; la fameuse patrouille WEISER qu'il commandera est à l'origine de la patrouille de France.

Les plus jeunes n'ont pas servi pendant la Grande Guerre mais ils ont la passion de l'aviation. Henri GUILLAUMET qui s'est engagé en février 1922, est affecté à YUTZ en août de la même année. Il gagne le concours de tir de CAZAUX en 1923 et se retrouve sergent au moment où Jean MERMOZ, lui-même sergent, rejoint le 1^{er} de Chasse. Ce sera le début d'une belle amitié. Elle sera précieuse quand MERMOZ, aux prises avec un capitaine auquel il a « chipé » sa petite amie, vivra des moments particulièrement difficiles. MERMOZ est libéré de ses obligations en 1924 et GUILLAUMET en 1926. Ils se retrouveront par hasard à PARIS et ces aventuriers qui « ne conçoivent pas la vie sans voler » poursuivront leur rêve chez LATÉCOËRE

avec l'AÉROPOSTALE. Ils iront de records en records jusqu'à ce qu'ils se brisent les ailes : MERMOZ en 1936 et GUILLAUMET en 1939.



Le 1^{er} Régiment de chasse a été dissout en 1924 et remplacé par le 38^e Régiment d'Aviation Mixte. L'histoire du camp d'aviation de YUTZ se poursuit avec de très brillants pilotes comme Jean WETZEL ou André LABREUVEUX ainsi que de grands mécaniciens. Mais le régiment perd progressivement ses brigades qui rejoignent REIMS et le BOURGET, en 1934 les deux dernières sont rattachées à FRESCATY. C'est la fin d'une épopée qui en 15 ans aura formé bien des pilotes d'exception mais qui aussi aura vu 48 aviateurs mourir à

l'entraînement. Le chanoine VAGNER nous dit :

« Ils ne s'effrayent pas... leur réponse est simple et sublime, la France a besoin de nous ».

Durant l'occupation de 1940 à 1944, la Luftwaffe installa une école d'aviation (« Flugzeugführerschule ») sur le terrain d'aviation qui fut plusieurs fois bombardé.

Tout en restant propriété militaire, le terrain d'aviation s'est ouvert à l'aviation civile et notamment à une école de vol à voile. Mais en 2001, la base 138 fut rétrogradée à la commune de YUTZ. L'idée d'un grand parc fit son chemin. Comme en bien d'autres endroits, c'est à l'armée que l'on doit des forêts et de grands espaces verts qui ont résisté à la spéculation immobilière et à la bétonisation.

De ces temps glorieux, il reste quelques noms célèbres qui figurent sur les plaques de nos places et de nos rues et désignent quelques bâtiments publics. Il reste aussi le souvenir de tous ceux qui sont morts ici pour la France et qui méritaient bien une stèle. Il y a encore les enfants de ceux qui ont fait souche ici et ce Commandant qui a choisi de reposer en bout de piste dans le nouveau cimetière de l'Est.



UNE STÈLE POUR HONORER LEUR MÉMOIRE



Le 17 juin dernier, Madame le Maire a inauguré une stèle à l'Aéroparc pour rendre hommage au passé aéronautique de la ville et aux courageux précurseurs de l'aviation qui y ont vécu. Cette initiative a été menée par l'A.N.O.R.A.A.E. (Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace) et son président, le Colonel (er) Thierry TERMINET.

Cette stèle est un symbole commémoratif qui reconnaît l'importance de l'aviation dans l'histoire de Yutz et rend hommage aux pionniers de l'aéronautique qui ont contribué à son développement. Elle rappelle leur courage et leur dévouement, ainsi que l'impact qu'ils ont eu lors des conflits du 20^e siècle et sur les progrès de l'aviation.



L'installation de cette stèle à l'Aéroparc de Yutz permettra aux générations actuelles et futures de se souvenir et de s'inspirer des exploits de ces précurseurs de l'aviation qui ont marqué leur époque.



S'opposer pour s'opposer, Non merci ;

Le 5 juin dernier, le Conseil Municipal était amené à se positionner sur l'exploitation d'une usine de production de dalles de faux-plafonds sur la zone du MOSLParc à Illange, en raison du fait que cette dernière serait située dans un rayon de 1km autour du ban communal de Yutz.

Se faisant, l'ensemble des élus départementaux et locaux des communes concernées était invité à rencontrer les futurs dirigeants afin qu'ils présentent ce projet de création d'usine. Il est à préciser que sur les trois groupes politiques yussois, seuls deux ont souhaité répondre à cette invitation, et auront eu les informations nécessaires pour une prise de décision objective.

Cette nouvelle création d'usine vise à acheter 30% des plaques de laine de roche produites, à quelques mètres par Knauf Insulation, de les découper à la dimension de dalles de faux-plafonds, de peindre en blanc la structure extérieure puis de la coller sur la laine de roche. La peinture utilisée, d'après les fiches de données sécurité fournies dans le dossier d'exploitation, est de base aqueuse, n'occasionnant de ce fait pas de problématiques liées à la dispersion de solvants et de CoV (Composés Organiques Volatils).

Par ailleurs, cette future usine sera 100% électrique, complètement fermée, et sera composée de cinq entrepôts construits à l'arrière de l'actuelle usine Knauf Insulation. La consommation d'eau sera limitée au simple nettoyage des cabines de peinture. La construction d'un bassin de récupération des eaux de pluie est planifiée, ainsi que l'aménagement de panneaux photovoltaïques en toiture.

Le process de fabrication n'engendre aucun phénomène de combustion, de polymérisation ou de vulcanisation donc aucune dispersion atmosphérique d'origine chimique. Enfin, les rebuts de production seront recyclés et réutilisés dans le process. Quant aux poussières, elles seront absorbées par un process de filtration tel, qu'il devra garantir la sécurité de la cinquantaine d'employés sur ce site.

Etant entendu que la production de laine de roche du site actuel n'augmenterait pas, outre les 90 millions d'euros d'investissements sur le territoire, l'économie en circuit court de ce projet limiterait également la circulation des transporteurs.

Le principal frein à ce projet de création d'usine, évoqué lors de ce conseil, était dans le nom du porteur de projet, qui appartient au groupe Knauf, et dont le nom est Knauf Ceiling Solutions. Même si le nom du groupe reste le même, les deux usines sont complètement différentes de par leurs impacts environnementaux, c'est pourquoi, les élus du Conseil Municipal, en toute responsabilité, se sont positionnés très majoritairement Pour.

Les membres du Renouveau Yussois
renouveau.yussois57@gmail.com



L'Aéroparc : 10 ans déjà !

Comme tous les ans à la belle saison, les Yussois et Yussoises sont nombreux à profiter des espaces de verdure de la ville et notamment de l'Aéroparc qui fête cette année ses 10 ans. L'Aéroparc c'est le poumon vert de notre ville avec ses 42 hectares, son plan d'eau, son théâtre de verdure, ses aires de jeux, ses terrains sportifs, sa guinguette, ses jardins partagés, ses sentiers et allées...

Cependant, le grand projet de réallocation des 55 hectares de l'ancien aérodrome qui a débuté en 2011 n'est pas allé jusqu'au bout des ambitions de l'époque. Des terrains avaient, en effet, été réservés pour y construire une salle socioculturelle pour les associations et les familles ainsi que pour le déménagement de l'hôtel de ville afin d'y regrouper les services municipaux dispersés actuellement sur 3 sites faute de place dans le bâtiment principal. La symbolique était élevée car ce bâtiment aurait été situé en haut de l'Avenue de la Fusion.

Le groupe Ensemble pour Yutz avait pour objectif de poursuivre cette ambition lors de la mandature 2020-2026, après avoir assaini les finances de la ville pendant 4 ans, mais les urnes ne nous en ont pas donné l'opportunité.

A la place, une salle polyvalente sera construite sur le site du Val Joyeux, un bâtiment multifonctionnel est prévu sur le site Saint Exupéry regroupant un restaurant scolaire, un espace périscolaire, la bibliothèque, les bureaux du CCAS et des salles de réunion, et des travaux vont être réalisés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pour le moderniser.

Nous ne partageons pas cette vision du Yutz de demain et ne sommes pas certains que les Yussois et Yussoises y gagneront sur le moyen terme. Les services de la ville resteront dispersés, le site de Saint Exupéry qui est le bâtiment le plus énergivore continuera à être utilisé, l'école de musique ne disposera toujours pas de locaux adaptés et la ville manquera toujours de salles à disposition des familles pour organiser des événements, pourtant les terrains réservés à l'époque restent disponibles.

Alors que nous fêtons les 10 ans de l'Aéroparc, nous pouvons également lire sur les réseaux sociaux de nombreuses critiques relatives au manque d'arbres, d'aménagements, aux incivilités, aux déchets sauvages, aux nuisances sonores nocturnes... Il faut cependant garder à l'esprit qu'un tel espace s'aménage sur le long terme, et que la végétation a besoin de temps pour se développer. Même si chacun se doit de respecter le domaine public et respecter les libertés individuelles, certaines réflexions pourraient être lancées, via la démocratie participative, sur les améliorations à apporter à cet espace.

Nous souhaitons un bel été aux Yussois et Yussoises... à l'Aéroparc !

Ensemble pour Yutz - EPY
ensemblepouryutz@orange.fr

Saison Culturelle 2023-2024

Ville de Yutz

SEPTEMBRE

Vendredi 29 Mentissa

OCTOBRE

Jeudi 5 Laura Laune
Vendredi 6 Gospel Feel

NOVEMBRE

Vendredi 10 Extensions Quartet
Vendredi 17 La grande Sophie
Samedi 18 Doxx et Kik
Mercredi 22 Drôle de genre
Vendredi 24 Le principe d'incertitude

DÉCEMBRE

Mardi 5 Tout le monde savait

JANVIER

Lundi 15 Don Quichotte
Vendredi 19 Duo Daozi
Mardi 23 Anne Roumanoff
Vendredi 26 Sound of Floyd
Mardi 30 Roman Doduik

FÉVRIER

Jeudi 8 Camille et Julie Berthollet
Mardi 20 Ave César

MARS

Mardi 12 PapaSSS
Jeudi 14 Fire of Georgia
Samedi 16 Elmer Food Beat
Mardi 19 Léo Brière

Festival du Soleil

Vendredi 22 Mike et Rike de Sinsémilia, Karpatt
Samedi 23 Morik, Tom Frager
Mardi 26 Johnny libre dans ma tête - Didier Gustin

AVRIL

Mercredi 3 Les Pigeons
Vendredi 5 Les trois Dames
Mardi 9 Michel Jonasz
Jeudi 11 Mon meilleur copain
Mardi 16 Giselle(s) - Théâtre du corps Pietragalla-Derouault
Vendredi 19 Pourquoi les innocents avouent-ils ?

MAI

Vendredi 17 Matheco

JUIN

Vendredi 14 Julien Strelzyk



Billetterie en ligne sur :
www.lamphy.ville-yutz.fr

Salle Bestien

l'amphy
Espace Culturel

Ville de YUTZ

• Yutz
2 rue de la République

Yutz • 126 rue de la République
RENSEIGNEMENTS À LA SALLE : 03 82 56 14 15

* Spectacles Salle BESTIEN